



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

LE 12 MAI 2026

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby, tenue le douzième jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-six (2026-05-12), sous la présidence de la mairesse. La directrice générale/greffière-trésorière agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

PRÉSENCES :

La mairesse, madame Nathalie Gauvin
Madame la conseillère Émilie Serre et messieurs les conseillers François Vadnais, Denis Beaudry, Louis-Philippe Éthier, Patrice Viens et Alexandre Picard. La directrice générale / greffière-trésorière qui agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

CONSTATATION DU QUORUM

La mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Après avoir constaté qu'il y a **QUORUM**, il demande de l'enregistrer au procès-verbal.

2026-05-084

OUVERTURE DE LA SESSION

ATTENDU QUE le **QUORUM** a été constaté ;
SUR PROPOSITION de **Alexandre Picard**
DUMENT APPUYÉ par **Patrice Viens**
IL EST RÉSOLU et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents que la session ouvre à 19h30.

2026-05-085

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé a été remis au préalable à tous les membres du conseil, et la secrétaire leur fait part des points qu'il y aurait lieu de compléter et/ou de rajouter, s'il y a lieu.

SUR PROPOSITION de **François Vadnais**
DUMENT APPUYÉ par **Denis Beaudry**
IL EST RÉSOLU et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents:
QUE l'ordre du jour est adopté, en rajoutant les sujets de dernière heure et laissant toutefois ouvert le point intitulé « **SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE** ».

ORDRE DU JOUR

- | | PRÉSENCES | CONSTATATION DU QUORUM |
|------|--|-------------------------------|
| 1.0 | OUVERTURE DE LA SESSION | |
| 2.0 | ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | |
| 3.0 | ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – AVRIL 2026 | |
| 4.0 | CORRESPONDANCE | |
| 5.0 | DÉPÔT - RAPPORT DE PARTICIPATION DES ÉLUS A LA FORMATION EN ÉTHIQUE | |
| | FINANCE | |
| 6.0 | Nomination des vérificateurs – Audit 2026. | |
| 7.0 | Rapport verbal – Directrice générale/greffière-trésorière – Avril 2026. | |
| | ADMINISTRATION | |
| 8.0 | Autorisation des comptes à payer en mai 2026 et autres comptes payés affectant l'année 2026. | |
| 9.0 | Tous sujets relatifs – Vente ou achat de terrain. | |
| 10.0 | Tous sujets relatifs – Publicité, subvention, achat. | |
| 11.0 | Tous sujets relatifs – FQM / Congrès 2026. | |
| 12.0 | Tous sujets relatifs – Adoption du règlement no.446-2026 portant sur la gestion contractuelle. | |
| 13.0 | Tous sujets relatifs – Nomination pour siéger à l'organisme Ami-Bus inc. | |
| 14.0 | Tous sujets relatifs – Déneigement. | |
| 15.0 | Tous sujets relatifs – Personnel. | |
| | AFFAIRES NOUVELLES OU SUJETS DE SESSIONS ANTÉRIEURES REPORTÉS | |
| 16.0 | Rapports verbaux ou écrits de l'inspecteur municipal et environnement et de la directrice générale/greffière-trésorière. | |
| | VOIRIE MUNICIPALE | |
| 17.0 | Tous sujets relatifs – Politique de conduite des véhicules de voirie. | |
| 18.0 | Tous sujets relatifs – Octroi des travaux de réparation du chemin de la Grande-Ligne. | |
| | HYGIÈNE DU MILIEU (environnement) | |
| | URBANISME | |
| 19.0 | Tous sujets relatifs – Avis de motion du règlement no.447-2026 concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments. | |
| 20.0 | Tous sujets relatifs – Nomination d'un nouveau membre du CCU. | |
| 21.0 | Tous sujets relatifs – Acceptation / Recommandation du C.C.U. | |
| | LOISIRS | |



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE

22.0 Tous sujets relatifs – Camion de voirie.

PÉRIODE DE QUESTIONS

CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SESSION

2026-05-086

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 14 AVRIL 2026

Copie du procès-verbal de la session régulière tenue le 14 avril 2026 a été transmise au préalable à tous les membres du conseil ;

SUR PROPOSITION de Émilie Serre

DUMENT APPUYÉ par Alexandre Picard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le procès-verbal de la session régulière du 14 avril 2026 est **ADOPTÉ** tel que rédigé et soumis.

2026-05-087

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION SPÉCIALE DU 30 AVRIL 2026

Copie du procès-verbal de la session spéciale tenue le 30 avril 2026 a été transmise au préalable à tous les membres du conseil ;

SUR PROPOSITION de Denis Beaudry

DUMENT APPUYÉ par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le procès-verbal de la session spéciale du 30 avril 2026 est **ADOPTÉ** tel que rédigé et soumis.

CORRESPONDANCE

Le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance soumise verbalement par la directrice générale/greffière-trésorière.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

FORMATION OBLIGATOIRE SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE

Les membres du conseil municipal, mairesse et conseillers déclarent leur participation à la formation obligatoire sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, et ce, tel que le prévoit la Loi.

2026-05-088

NOMINATION DU VÉRIFICATEUR – EXERCICE FINANCIER 2026

Document soumis : Lettre de Monsieur Jean-Yves Trottier, CPA Auditeur, CA de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, concernant une offre de service datée du 14 avril 2026 pour la vérification des états financiers se terminant au 31 décembre 2026 ;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Émilie Serre

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil nomme l'entreprise Raymond Chabot Grant Thornton pour la vérification des livres comptables pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026 pour la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby.

2026-05-089

RAPPORT SUR LES DÉPENSES AUTORISÉES / DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE – AVRIL 2026

Soumis au conseil : Rapport verbal du 12 mai 2026 fait au conseil municipal pour avril 2026 par la directrice générale/greffière-trésorière ;

SUR PROPOSITION de François Vadnais

DUMENT APPUYÉE par Denis Beaudry

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil accepte et entérine le rapport verbal du 12 mai 2026 de la directrice générale/greffière-trésorière pour avril 2026.

QUE ce conseil approuve ledit rapport verbal tel que présenté.



2026-05-090

No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby**

**ACCEPTATION DES COMPTES PAYABLES EN MAI 2026 &
COMPTES PAYÉS AFFECTANT L'ANNÉE 2026**

Soumis au conseil : Liste des comptes payables en mai 2026 & comptes payés affectant 2026;

**SUR PROPOSITION de François Vadnais
DÛMENT APPUYÉE par Alexandre Picard**

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE les salaires payés aux employés durant le mois d'avril 2026 sont ratifiés par ce conseil.

QUE ce conseil approuve la liste des comptes payables en mai 2026 et en autorise le paiement.

QUE ce conseil, accepte et approuve les autres comptes payés affectant 2026.

ACHAT OU VENTE DE LOT

Aucun sujet traité.

2026-05-091

**AUTORISATION DE PUBLICITÉ, SUBVENTION, ACHAT,
MANDAT/MAI 2026**

**SUR PROPOSITION de Louis-Philippe Éthier
DÛMENT APPUYÉE par Émilie Serre**

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte les dépenses suivantes :

1. LeProhon; Plan d'entretien pour centre communautaire; 5 560,00.-\$, plus taxe;
2. Modellium; Refonte du site Internet + portail citoyen; 8 851,50.-\$, plus taxes par année - contrat
3. CIMCO; étude de faisabilité pour appliquer au PAFIRSPA; 16 000,00.-\$, plus taxes
4. Rona : réfrigérateur pour voirie : 779.-\$, plus taxe;
5. Viridis : nettoyage du train 3 : 5 095,52.-\$, plus taxe;
6. Assa Abloy : maintenance porte mairie : 1 053,00.-\$, plus taxe;
7. École Envolee : bourse scolaire : 100.-\$
8. École Haute-Ville : bourse scolaire : 200.-\$
9. École Joseph Hermas Leclers : 250.-\$
10. Environnement LCL : Laboratoire ch.Grande-ligne : 20 590.-\$, plus taxes
11. Groupe MGF : évaluation terrain rue Germain : 2 000.-\$, plus taxes
12. AQLP : Congrès loisirs : 1 115.-\$, plus taxe;
13. Synerglaace canada inc : Achat de 6 aides au patinage : 2 400.-\$, plus taxe;
14. Granby Caravane : Auvent pour remorque loisirs : 4 290.-\$, plus taxe;
15. Amazon : Écran pour urbanisme :300.-\$, plus taxe;
16. Fqm : service en ressource humaine et relations du travail : 9 000.-\$, plus taxes

2026-05-092

CONGRÈS FQM - 2026

ATTENDU QUE le conseil désire participer au Congrès de la FQM en 2026;

**SUR PROPOSITION de Alexandre Picard
DÛMENT APPUYÉE par Patrice Viens**

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil autorise la directrice générale/greffière-trésorière à inscrire au congrès 2026, le moment venu, les membres du conseil qui participeront audit congrès ainsi qu'elle-même, s'il y a lieu. Ces derniers sont: la mairesse Madame Nathalie Gauvin qui pourrait être remplacé par un autre membre du conseil au besoin.

QUE ce conseil demande de prévoir, l'ajout de la directrice générale/greffière-trésorière, s'il y a lieu, en fonction du programme présenté.

QUE ce conseil autorise ces inscriptions et les coûts nécessaires seront assumés par la municipalité. Les dépenses inhérentes (déplacement et hébergement) à ce congrès seront défrayées par la municipalité sur présentation des factures, selon la politique en vigueur.

QUE ce conseil autorise la directrice générale/greffière-trésorière à transmettre les informations demandées par la MRC de La Haute-Yamaska concernant la réservation des chambres.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby**

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par *François Vadnais*, conseiller, qu'à une prochaine séance de ce conseil, le *Règlement no.446-2026 portant sur la gestion contractuelle* sera présenté pour adoption.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), le projet de *Règlement no.446-2026 portant sur la gestion contractuelle* est déposé. Une copie de ce projet de règlement est déposée lors de la séance et est jointe en annexe au présent avis.

2026-05-093

DÉCISION DU CONSEIL – NOMINATION DU REPRÉSENTANT MUNICIPAL POUR SIÉGER À L'ORGANISME AMI-BUS INC.

ATTENDU QUE la nécessité de nommer un nouveau représentant, suite à l'élection municipale de 2025;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil nomme Madame Émilie Serre, conseillère municipale pour représenter la municipalité auprès d'Ami-Bus.

2026-05-094

DÉCISION DU CONSEIL – ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER-CONTRAT OCTROYÉ À ROGER DION ET FILS 2006 INC.

ATTENDU QUE le conseil municipal a autorisé la demande de soumission par appel d'offres public sur le système SEAO;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été déposées dans les délais prévus soit avant 9h00 le 14 avril 2026 ;

ATTENDU QUE le rapport d'analyse des soumissions démontre que le soumissionnaire est conforme au document d'appel d'offres et addendas ;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la municipalité d'octroyer le contrat à long terme;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉ par Denis Beaudry

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil octroie le contrat d'entretien des chemins d'hiver au soumissionnaire conforme soit Roger Dion et fils 2006 inc.

QUE ce conseil octroie ledit contrat pour une période de deux (2) saisons (2026-2027 à 2027-2028) pour un montant total de **1 008 100,80** taxes incluses.

QUE les sommes requises aux fins de ce contrat seront prises à même le fond général de la municipalité

QUE toutes les conditions prévues au Cahier des charges s'appliquent et que ce dernier fait partie intégrante de la présente résolution.

QUE ce conseil autorise la mairesse et en son absence le maire suppléant et la directrice générale/greffière-trésorière et en son absence son adjointe à signer si nécessaire tout doucement effet à la présente durant la durée de ce contrat.

2026-05-095

DÉCISION DU CONSEIL – ENGAGEMENT DU PERSONNEL / PRÉPOSÉ AU PARC

Soumis au conseil : Rapport de Nathalie Simard, chef de division sports et cultures;

SUR PROPOSITION de Émilie Serre

DUMENT APPUYÉE par Patrice Viens

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil autorise l'engagement de personnel de préposé au parc madame Élodie St-Onge selon le rapport soumis par Nathalie Simard, chef de division sports et cultures ; et ce, pour la saison estivale 2026.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby**

RAPPORTS VERBAUX OU ÉCRITS :

INSPECTEUR MUNICIPAL ET EN ENVIRONNEMENT

L'inspecteur municipal et environnement dépose son rapport écrit sur les permis émis au cours du mois d'avril 2026.

DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

La directrice générale / greffière-trésorière fait mention au conseil des rapports et des informations reçus.

2026-05-096

**DÉCISION DU CONSEIL – ADOPTION DE LA POLITIQUE SUR LA
CONDUITE DES VÉHICULES ET L'UTILISATION DE LA
MACHINERIE MUNICIPALE**

ATTENDU QUE la municipalité souhaite assurer la sécurité de ses employés lors de l'utilisation des véhicules et de la machinerie municipale;

ATTENDU QUE l'adoption de directives claires en matière de conduite des véhicules et d'utilisation de la machinerie contribue à prévenir les accidents et incidents en milieu de travail;

ATTENDU QUE la municipalité a élaboré une politique sur la conduite des véhicules et l'utilisation de la machinerie municipale conformément aux obligations en matière de santé et sécurité du travail et de sécurité routière;

SUR PROPOSITION de Émilie Serre

DUMENT APPUYÉ par Louis-Philippe Éthier

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil municipal accepte et adopte la politique sur la conduite des véhicules et l'utilisation de la machinerie municipale telle que présentée;

QUE la politique soit révisée au minimum tous les deux ans afin d'assurer sa conformité et sa pertinence continues;

QUE tout manquement à la politique puisse entraîner, selon la gravité et la récurrence, une formation ou mesure corrective, la suspension ou le retrait d'autorisation d'utilisation, ainsi que des mesures disciplinaires prévues par les politiques internes de la municipalité;

QUE madame Annie Lessard, directrice générale et greffière-trésorière ainsi que le Chef de division des travaux publics soient mandatés pour veiller à la diffusion, à la formation et à l'application de la politique auprès de l'ensemble du personnel concerné.

2026-05-097

**DÉCISION DU CONSEIL – OCTROI DU CONTRAT À GROUPE
COLAS QUÉBEC INC. POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU
CHEMIN DE LA GRANDE-LIGNE & AUTORISATIONS DE
SIGNATURE**

Document soumis : Rapport de Janik Soucy ing. en date du 12 mai 2026;

ATTENDU QUE le conseil municipal a autorisé la demande de soumission par appel d'offres public par la résolution no.2026-04-076;

ATTENDU QUE 6 soumissions ont été déposées;

ATTENDU QUE la plus basse soumission reçue est conforme telle que mentionnée au rapport d'analyse de Jany Soucy, ing. en date du 12 mai 2026;

SUR PROPOSITION de Denis Beaudry

DUMENT APPUYÉ par Alexandre Picard

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil octroie le contrat à **Groupe Colas Québec inc.** pour les travaux de réfection du Chemin de la Grande Ligne pour un montant de **1 572 578,61 \$ taxes inc.**, suivant les recommandations de Janick Soucy ing. en date du 12 mai 2026.

QUE les sommes requises aux fins de ce contrat soient prises à même la subvention et la balance sera pris à même le fond de Carrière/Sablrière 55-169-10-000.

QUE la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby assumera la moitié des frais encourus et que l'autre moitié sera assumée par la municipalité d'Ange-Gardien.

QUE ce conseil autorise la mairesse et en son absence le maire-suppléant et la directrice générale/greffière-trésorière et en son absence son adjointe à signer si nécessaire tout doucement effet à la présente durant la durée de ce contrat.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par *Émilie Serre* conseillère, qu'à une prochaine séance de ce conseil, le *Règlement no. 447-2026 portant sur l'occupation et l'entretien des bâtiments* sera présenté pour adoption.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), le projet de *Règlement no. 447-2026 portant sur l'occupation et l'entretien des bâtiments* est déposé. Une copie de ce projet de règlement est déposée lors de la séance et est jointe en annexe au présent avis.

2026-05-098

NOMINATION DU CONSEIL – NOUVEAU MEMBRE AU CCU

ATTENDU QUE monsieur Réginald Lessard a remis sa démission comme membre du Comité consultatif d'Urbanisme (CCU) et que ce conseil doit maintenant voir à la nomination d'un nouveau membre, résident de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby ;

SUR PROPOSITION de Émilie Serre

DÛMENT APPUYÉE par Louis-Philippe Éthier

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil nomme André Brouillard comme nouveau membre du CCU en remplacement de monsieur Réginald Lessard et qu'il débutera ses fonctions, lors de la prochaine réunion du CCU prévue à au cours de l'année 2026.

2026-05-099

RECOMMANDATION DU CCU

Reporté

2026-05-100

DÉCISION DU CONSEIL – ACHAT CAMION DE VOIRIE

ATTENDU QUE la municipalité a embauché plus de personnel à la voirie ;

ATTENDU QUE vu le nombre d'employés, il y a un manque de véhicule pour la voirie ;

ATTENDU QUE la municipalité a effectué l'analyse des besoins ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une proposition pour l'achat d'une camionnette répondant à ses besoins ;

SUR PROPOSITION de Louis-Philippe Éthier

DÛMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil autorise l'achat d'une camionnette F-150 au montant de 61 009,52 \$, plus les taxes;

QUE ce conseil octroi le contrat d'achat d'une camionnette F-150, au montant de 61 009,52 \$, plus les taxes, à l'entreprise Ford Granby, tel que décrit dans la proposition reçue par le chef de voirie et ce, conditionnellement au dépôt de l'attestation requise en vertu de la Charte de la langue française et la déclaration d'intégrité en vertu de la Loi sur les contrats des organismes publics.

QUE les sommes servant au paiement de la camionnette seront prises à même le fonds de roulement.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal consacre une période de temps durant laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions. Elle débute à 19h40 jusqu'à 19h40.

2026-05-101

CLÔTURE DE LA SESSION

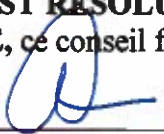
ATTENDU QUE tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DÛMENT APPUYÉE par Patrice Viens

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE, ce conseil ferme ladite session à 19h40.


Annie Lessard, d.g. et greff.-très.
Secrétaire de l'assemblée


Nathalie Gauvin, mairesse
Présidente d'assemblée